



PROGRAMME 2026 : Formation Intra MAINTENANCE en PARCOURS ACROBATIQUE EN HAUTEUR

PUBLIC VISE :

- Aimant les activités de plein air sans appréhension de la hauteur.
- Salariés de l'entreprise,
- Personne se destinant à travailler à la maintenance d'un Parcours Acrobatique en Hauteur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

- Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils concernant la compatibilité du handicap avec le contenu de la formation. Eric AUBERT, référent handicap en fera l'étude préliminaire.. N'hésitez pas à le contacter (référence dans **Contact et inscription**)

PREREQUIS :

- Compréhension de la langue française
- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC1, SST par exemple)
- Etant apte médicalement

DUREE DE LA FORMATION :

- 24 h (soit 3 journées complètes) avec Eric AUBERT

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 6 maximum par session

DATE DE LA FORMATION :

- A définir

LIEU DE LA FORMATION :

- **En INTRA**
 - o Dans votre entreprise

TARIF DE LA PRESTATION :

- 2250,00 euros pour le groupe

DELAI D'ACCES DE LA PRISE EN CHARGE DU DOSSIER (Possible par votre OPCO):

- Sans financement : 2 jours
- OPCO : 7 jours à 1 mois suivant votre OPCO
- France Travail (ex Pôle Emploi) : suivant votre conseiller

HORAIRES :

- De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur Guide de Haute Montagne, j'encadre seul toutes mes formations.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques concernant la législation et l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle lors des travaux de fabrication, maintenance ou contrôle d'un Parcours Acrobatique en Hauteur : .

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Salle avec Paperboard (à la charge du Parc)
- Parcours et EPI du Parc mis à disposition des stagiaires
- Sacs de travail du parc complétés ou remplacés par les sacs du formateur

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Méthode interactive et méthode participative, mixant travail individuel et collectif, tant au niveau théorique que pratique. Les techniques d'APC (approche par compétence) sont privilégiées
- La formation sera surtout axée sur l'apprentissage et la répétition des gestes avec correction des gestes pouvant présenter des risques immédiats ou ultérieurs pour le stagiaire.

DEROULE PEDAGOGIQUE :

- **Partie Théorique : (3h00)**

Un tour de table sur les expériences personnelles des stagiaires vis-à-vis de la hauteur et des contraintes spécifiques de leur travail débutera la formation.

Les explications sur le facteur de chute et la force de choc se feront par démonstration sur tableau blanc.

Les données concernant la législation sur le travail en hauteur et sur l'entretien des Equipements de Protection Individuelle se feront par oral et par démonstration en salle

- **Partie Pratique : (18h00)**

Durant la partie pratique, les explications et démonstrations seront réalisées sur la base des échanges préalables sur les tâches effectivement réalisées par les stagiaires.

Nous chercherons la meilleure solution possible correspondant au contexte législatif, à la limite d'utilisation du matériel et à la contrainte physique des stagiaires.

- Les exercices seront progressifs et évolutifs suivant la compréhension des stagiaires.

- **Validation : (3h00)**

Un questionnaire de fin de stage sur la compréhension de la partie théorique et des forces en action terminera la formation.

Au préalable, les stagiaires seront jugés sur la compréhension des acquis appris durant la partie pratique de la formation. Un contrôle individuel des acquis permettra de dresser la liste des personnes jugées compétentes pour effectuer en sécurité les manœuvres apprises durant la formation

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE LA FORMATION :

- Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par l'apprenant ainsi que par le formateur. Une copie sera remise à l'employeur.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chaque apprenant, lui permettant de justifier de sa présence à la formation.

RAPPEL LEGISLATIF

- **Article R4323-64**

Il est interdit d'utiliser les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes pour constituer un poste de travail.

Toutefois, en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque établit que l'installation ou la mise en œuvre d'un tel équipement est susceptible d'exposer des travailleurs à un risque supérieur à celui résultant de l'utilisation des techniques d'accès ou de positionnement au moyen de cordes, celles-ci peuvent être utilisées pour des travaux temporaires en hauteur.....



COMPETENCES VISEES

Au sortir de la formation les stagiaires seront capables de :

- Identifier les risques lors des travaux en hauteur.
- Maîtriser les règles de sécurité lors de l'accès, du travail et des déplacements en hauteur.
- D'utiliser les équipements de protection individuelle adaptés contre les risques de chutes de hauteur.
- Evacuer un travailleur bloqué en hauteur

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION :

Le programme détaillé de la formation se trouve en page 4 de ce programme

LES SUPPORTS

➤ SUPPORTS PEDAGOGIQUES DONNES AUX STAGIAIRES:

Un fascicule sera fourni à chaque participant ayant participé à la formation. Il comprendra :

- Les textes législatifs vus durant la formation
- Le facteur de chute
- La force de choc
- Le tirant d'air
- Les principales normes concernant les E.P.I
- Les nœuds

➤ SUPPORT REMIS AU DONNEUR D'ORDRE

- Un rapport sera transmis. Il comportera un avis avec les points forts et les points faibles sur chacun des stagiaires.
- Il appartiendra à l'employeur, à la suite du bilan de formation d'accorder ou pas à l'employé l'autorisation de travail en hauteur.

MODALITES D'EVALUATION DURANT LA FORMATION :

1. Début de formation

- Evaluation des connaissances par questionnaire
- Test d'aisance durant l'évolution dans un parcours pour les candidats à l'option évacuation

2. Durant la formation pratique

- Face à face avec mise au point des connaissances acquises et à développer

3. fin de formation

- Evaluation des connaissances pratiques et théoriques
 - o Sur les différents rôles d'Opérateur de Parcours Acrobatique en Hauteur
 - o Sur l'activité complémentaire : Evacuation
 - o Avec un questionnaire sur la partie théorique
- Questionnaire satisfaction du stagiaire en fin de formation

CONTACT ET INSCRIPTION :

- Eric AUBERT

Guide de Haute Montagne
3 la Buidonnière 73500 AUSSOIS

Tel : 06 76 17 32 07

Mail : aubert.eric73@orange.fr



PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION avec horaires :

Jour 1 matin : théorie

- **0 h 30 :** Accueil des candidats, présentation du programme
- **0 h 30 :** Questionnaire de début de stage
- **0 h 30 :** La réglementation du travail
 - Les droits et devoirs des employeurs
 - Les droits et devoirs des employés
- **0 h 30 :** La législation concernant les E.P.I de travail
- **0 h 25 :** Le facteur de chute
 - La force de choc
- **1 h 35 :** Liste par les stagiaires des tâches à réaliser :
 - Au quotidien
 - Lors d'un montage ou entretien d'atelier

Jour 1 Après-midi : pratique

- **1 h 00 :** Le déplacement simple sur atelier existant
- **1 h 00 :** La mise en place en sécurité sur poste de travail
- **0 h 30 :** Descente simple avec corde et antichute à corde
- **1 h 00 :** Remontée sur corde avec poignées et antichute à corde
- **0 h 30 :** Mise en place d'une ligne de vie provisoire

Jour 2 matin : Pratique

- **3 h 00 :** Les Techniques de montée sur arbre nu :
 - Technique de la fausse fourche
 - Technique par système ouvert
 - Cas de l'utilisation de l'échelle (échelle à fournir)
- **1 h 00 :** Les techniques de mises en sécurité pour l'élagage
 - Utilisation de la tronçonneuse

Jour 2 Après-midi : pratique

- **1 h 30 :** Déplacement dans l'arbre en sécurité
- **3 h 30 :** Montage ou démontage d'atelier complexe, le mouflage

Jour 3 matin : Pratique

- **4 h 00 :** Le secours sur cordes :
 - Personne consciente à la descente
 - Personne inconsciente à la descente
 - Corde de travail débrayable

Jour 3 Après-midi : pratique

- **2 h 30 :** Examen de fin de stage
 - Pratique
 - Théorique
- **1 h 25 :** Bilan individuel de fin de stage avec points à perfectionner durant le stage en situation
 - Evaluation à chaud du stage par le stagiaire
- **0 h 05 :** Bilan global de fin de stage